



12, rue Léo Lagrange
27180 Saint Sébastien de Morsent
Tél. : 02.32.38.25.65
E-mail : aeplesentier@orange.fr
Site web : www.aeplesentier.fr

**10^{ème} FESTIVAL COUNTRY D'EVREUX - SUR LE SENTIER DE LA COUNTRY
EVREUX - HALLE DES EXPOSITIONS
SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2022**

STAND - DEMANDE D'ADMISSION

Nom ou raison sociale _____

Enseigne Commerciale _____

Adresse (facturation) _____

Code Postal _____ Ville _____ Pays _____

Téléphone _____ Portable _____

E-mail _____ Site Internet : _____

N° Registre du Commerce ou des Métiers (N° SIRET) _____

Joindre un extrait K-Bis de moins de 3 mois Code APE _____

Joindre une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle (valide aux dates du festival)

Responsable du stand Nom _____ Prénom _____

Fonction _____ Téléphone : _____

Type de véhicule _____ Longueur _____ Largeur _____

Produits ou services exposés (dresser une liste exhaustive)

TARIFS INCHANGES

	Prix unitaire net *	Qté	Montant net *
FRAIS DE PARTICIPATION L'emplacement est fourni nu, sol cimenté, avec claustra entre chaque stand et raccordement électrique (1.000 Watt maximum). <u>Choisir une des 2 options ci-dessous</u> : version en 3,0 m ou en 4,5 m de profondeur.			
Option 1 : le m linéaire (base : stand de 3 m de profondeur et 2 m minimum de longueur), incluant 2 cartes d'exposant maximum	40,00 €		
Option 2 : le m linéaire (base : stand de 4,5 m de profondeur et 2 m minimum de longueur), incluant 2 cartes d'exposant maximum	60,00 €		
Carte(s) d'exposant supplémentaire(s) : maximum 2	5,00 €		
PUBLICITE PROGRAMME (le programme sera réalisé en format A5)			
1/8 page	85,00 €		
1/4 page	150,00 €		
1/2 page	270,00 €		
Page entière	480,00 €		
2 ^{ème} , 3 ^{ème} ou 4 ^{ème} de couverture	600,00 €		
	Total net *		

* L'AEP le Sentier n'est pas assujetti à la TVA.

Règlements par **chèques bancaires** à l'ordre de l'AEP le Sentier :

- acompte de 50 % du total net des frais de participation joint à la demande d'admission, encaissé uniquement après notification de l'inscription
- solde joint à la demande d'admission, encaissé au plus tôt 1 mois avant le début du festival ou dès réception du chèque si cette échéance est plus proche

N.B. : le règlement total peut également être effectué en une seule fois par virement bancaire. Dans ce cas, prendre contact avec l'organisateur pour les modalités pratiques.

DEMANDE D'ADMISSION A RETOURNER PAR COURRIER A :

AEP le Sentier
12, rue Léo Lagrange
27180 Saint Sébastien de Morsent

VOTRE CONTACT

Didier MORAND
Tél. : 06.08.58.05.30
E-mail : tresorier.aeplesentier@orange.fr

L'exposant demande par le présent document à participer au festival country d'Evreux - Sur le Sentier de la country, sous réserve d'admission de son dossier par l'équipe d'organisation, et s'engage à :

- ⇒ Retourner le dossier de demande d'admission dûment complété et signé,
- ⇒ Joindre à ce dossier un extrait K-Bis de moins de 3 mois et une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle valide aux dates du festival,
- ⇒ Joindre à ce dossier un acompte par chèque de 50 % du total net ci-dessus,
- ⇒ Joindre à ce dossier le solde par chèque de 50 % du total net ci-dessus,
- ⇒ Accepter sans réserve le règlement général du festival country d'Evreux - Sur le Sentier de la country dont il a pris connaissance,
- ⇒ Renoncer à tout recours contre l'organisateur pour quelque dommage, préjudice, vol ou perte que ce soit et qu'elle qu'en soit la cause.

ATTENTION : tout dossier incomplet ne sera pas examiné, sauf accord spécial préalable avec l'organisateur.

Fait à _____ le _____

Nom _____ Prénom _____

SIGNATURE

(A faire précéder de la mention manuscrite "Lu et approuvé")

CACHET

Réservé à l'organisateur		
Date de réception	Versements	Emplacement
_____	_____	N° Stand : _____
	_____	Longueur : _____